

DICAL la clinique médico-chirurgicale dans les hopitaux, subissent cette épreuve sur des SUJETS qui n'ont pas déjà été examinés et sur lesquels il n'a pas été donné de leçons cliniques. Dans le but de mettre cette proposition en pratique, les portes des hopitaux devraient être fermées aux élèves de quatrième année pendant les huit derniers jours de l'année universitaire ;

1. 2° Que l'enseignement de la gynécologie, de l'ophtalmologie, de l'otologie, de la rhinologie, de la laryngologie, de la pédiatrie, etc., etc., soit l'objet d'un cours spécial, sous la direction d'un professeur titulaire, et que l'examen clinique sur ces différentes branches se passe dans les hopitaux, ainsi que la clinique obstétricale à la maternité ;

3° Nous regrettons une lacune sérieuse dans les connaissances histologiques des élèves. Nous croyons que le nombre de leçons est trop limité, et que la démonstration pratique au moyen d'instruments convenables, microscope, etc., etc., fait défaut. Nous conseillons que l'on porte plus d'attention à ce cours important, en y consacrant un plus grand nombre de leçons pratiques et théoriques ; nous suggérons aussi que l'anatomie microscopique normale et pathologique, ainsi que la pathologie générale, soit l'objet de cours spéciaux sous la surveillance de professeurs titulaires ;

Nous faisons la même remarque au sujet de la médecine opératoire et de la petite chirurgie pour lesquelles nous conseillons un plus grand nombre de leçons théoriques et pratiques. Nous ne voyons pas pourquoi les élèves ne seraient pas forcés de démontrer leurs connaissances pratiques en petite chirurgie, en faisant devant les Assesseurs des opérations mineures, des pansements, des applications de bandages, et en plaçant des appareils à fractures de manière à prouver leur habileté dans le maniement des différents instruments, tout comme ils sont appelés à établir un diagnostic et à formuler un traitement dans leur examen de clinique médicale ;